

# PLAN LOCAL D'URBANISME



PRÉFECTURE  
DU VAL-DE-MARNE

26 JUIN 2023

ARRIVÉE



Ville de Créteil

## Dossier de Modification

### Plan Local d'Urbanisme de Créteil :

approuvé par délibération du Conseil Municipal n°2004.7/2.015 du 04/10/2004,  
révisé par délibération du Conseil Municipal n°2007.2-2.003 du 26/03/2007,  
modifié par délibération du Conseil Municipal n° 2008-1-2.002 du 04/02/2008,  
mis à jour par arrêté du Maire n° 1295 du 26/03/2008,  
modifié par délibération du Conseil Municipal n° D2009.1-2.001 du 02/02/2009,  
modifié par délibération du Conseil Municipal n°D2010.6-2.043 du 06/12/2010,  
modifié par délibérations du Conseil Municipal n°D2012.2-2.002, n°D2012.2-2.003  
du 26/03/2012,  
modifié par délibération du Conseil Municipal n°D2013.5-2.023 du 08/12/2013,  
révisé par délibération du Conseil Municipal n°D2013.5-2.024 du 08/12/2013,  
modifié par délibération du Conseil Municipal n°D2014-9-2.043 du 08/12/2014,  
modifié par délibération du Conseil Municipal n°D2015-4-2-021 du 29/06/2015,  
modifié par délibération du Conseil de Territoire n° CT2017.4/061-1 du 21/06/2017,  
modifié par délibération du Conseil de Territoire n° CT2017.4/061-2 du 21/06/2017,  
mis à jour par arrêté du Président de l'Etablissement public territorial n°AP2018-019  
du 04/09/2018,  
modifié par délibération du Conseil de Territoire n°CT2018.5/098-2 du 26/09/2018,  
mis à jour par arrêté du Président de l'Etablissement public territorial n°AP2018-021  
du 28/09/2018,  
modifié par délibération du Conseil de Territoire n° CT2019.3/075-1 du 19/06/2019,  
mis à jour par arrêté du Président de l'Etablissement public territorial n°AP2019-043  
du 05/12/2019,  
modifié par délibération du Conseil de Territoire n° CT2020.5/080-1 du 02/12/2020,  
modifié par délibération du Conseil de Territoire n° CT2022.5/084 du 14/12/2022,  
modifié par délibération du Conseil de Territoire n° CT2023.3/050 du 21/06/2023



EXACOMPTA